

Que les quartiers généraux sont congestionnés en comparaison de l'effectif de nos troupes. Ils déclarent que les crédits que nous approuvons pour les Bomarcs ne serviront pas à mettre sur pied une armée d'élite. Voilà ce qui nous intéresse et voilà pourquoi je tenais à prendre la parole.

M. le président: Le crédit n° 644 est-il adopté?

L'hon. M. Hellyer: Non, monsieur le président. Vous n'aimeriez certainement pas que l'opposition cesse de se renseigner sur la question. Nous n'avons pas oublié qu'un vis-à-vis était si préoccupé par un poste d'un million dans un crédit de 1,700 millions de dollars que son parti s'en est servi comme arme dans une campagne électorale et qu'il a cherché à salir la réputation d'un des plus grands hommes que nous ayons jamais eu, feu l'honorable C. D. Howe.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous devons certes d'examiner avec la plus grande attention la façon dont ces 35 millions de dollars seront dépensés. En outre, monsieur le président, la question n'est pas étrangère à la politique de défense. En réalité, les dépenses prévues par le poste à l'étude intéressent tout le programme de l'armée canadienne. Le premier ministre a déclaré récemment à Edmonton que nous devons, au cas où la guerre éclaterait, disposer des instruments nécessaires. Il faisait allusion aux ogives nucléaires. J'aimerais que le ministre nous explique les dispositions qu'on a prises pour mettre à exécution la ligne de conduite alors énoncée par le premier ministre: en prévision de la guerre, nous devons posséder les instruments nécessaires qui sont disponibles.

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, vous avez déjà jugé irrégulier un débat général sur la politique de défense, à l'occasion de l'examen du crédit dont nous sommes saisis. Je n'entends donc pas me lancer dans un débat d'ordre général sur la politique de défense. Je me ferai un plaisir de répondre à toutes les questions intéressant les articles de dépense, qui sont assez bien exposés au détail des affectations, à la page 14, et qui, je l'ai déjà signalé, ne visent que les soldes, les traitements et les indemnités. D'ailleurs, j'ai déjà précisé que sur le montant global de 35 millions de dollars, plus de 27 millions sont affectés aux soldes et aux indemnités. Je crois que l'honorable député de Kenora-Rainy-River n'était pas ici quand j'ai fait une brève déclaration au début de la discussion. Par conséquent, il vaut peut-être mieux que je dise de nouveau que le montant supplémentaire dont nous aurons besoin cette

année pour le ministère de la Défense nationale s'élève à 16 millions, non pas à 66 millions comme pourrait le laisser supposer un bref examen de ces crédits. Comme plusieurs autres postes accusent une différence en moins, le montant total requis n'est pas de 66 millions mais de 16 millions en réalité. Je crois que l'honorable député de Kenora-Rainy-River n'était pas ici.

M. Benidickson: Vous voulez 35 millions pour un but déterminé.

L'hon. M. Harkness: ... quand j'ai expliqué ce point en détail. J'ai expliqué également pourquoi il nous fallait à ce titre quelque 35 millions de plus que le montant prévu quand le budget principal des dépenses a été adopté. Comme je le disais à la Chambre en septembre dernier, nous avions prévu à ce moment-là qu'il nous faudrait 37 millions de plus pour augmenter l'effectif de l'armée, pour mettre en œuvre les divers programmes accélérés de survivance et pour poursuivre l'entraînement d'au plus 100,000 hommes au titre du programme spécial d'instruction de la milice. J'ai dit à ce moment-là qu'il nous faudrait ce montant. On demande, en fait, 35 millions de dollars parce que, je le répète, il y a une différence en moins à un autre poste du présent crédit.

L'hon. M. Hellyer: Si j'ai bien compris votre décision, monsieur le président, dans le cadre du crédit actuel nous pouvons discuter de tout ce qui se rapporte à la direction et à l'entretien de l'armée canadienne, soit dans sa participation à l'OTAN soit dans son activité au pays même. Le ministre nous dirait-il alors si le gouvernement estime, en principe, qu'avant d'accepter des ogives nucléaires à l'intention de nos forces il faudrait obtenir que nous ayons un pouvoir de surveillance exclusif à cet égard?

L'hon. M. Harkness: Monsieur le président, j'ai déjà dit à trois reprises que j'entends me soumettre à votre décision et ne pas entamer de débat général sur la question des armes nucléaires, sur la politique du gouvernement à ce sujet et ainsi de suite, car cela n'a rien à voir au présent crédit.

M. Benidickson: Monsieur le président, comme je l'ai signalé plus tôt, il s'agit d'une affectation dépassant les 23 millions de dollars au titre de la solde et des indemnités. Bien que le ministre de la Défense nationale et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne semblent pas, malgré la solidarité ministérielle qui doit régner habituellement, s'entendre en ce qui concerne la politique, le ministre pourrait-il nous donner l'assurance que, si le comité adopte ce crédit, aucun militaire ne sera payé ou ne recevra d'indemnité dans des